



LE GUIDE DE LA RENTREE



2018 - 2019

Mesdames, Messieurs, chers parents d'élèves,

C'est le moment de penser à la rentrée des classes... et à l'organisation à mettre en place pour simplifier le quotidien et harmoniser vies familiale, sociale et professionnelle.

Cette nouvelle édition du Guide de la rentrée a été conçue pour être l'outil pratique destiné à vous accompagner pendant toute l'année scolaire. Elle rassemble toutes les informations nécessaires pour accéder aux services que la Ville de Varcès-Allières-et-Risset vous propose : transport scolaire, accueils périscolaires, accueils de loisirs.

Ces services ont pour objectif de faciliter votre organisation personnelle et de faire en sorte que la continuité éducative entre les différents temps de la vie de l'enfant contribue à son épanouissement.

La rentrée 2018 sera marquée à Varcès par un changement des rythmes scolaires puisque les heures de classe seront réparties sur **4 jours : les lundi, mardi, jeudi et vendredi**, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Ce changement découle d'une large concertation qui s'est déroulée de janvier à décembre 2017 ainsi que d'une consultation et de votes en conseils d'école. En conséquence, la Ville a reçu, fin avril, l'autorisation de l'Éducation nationale d'organiser le temps scolaire sur 4 jours.

Concernant **les activités périscolaires**, elles auront de nouveau toutes lieu **au centre de loisirs l'Arc-en-ciel ou à l'école Les Poussous à partir de 16h30**. En conséquence, nous avons décidé de ne pas reconduire le service de pédibus.

En effet, il avait été mis en place au service des associations qui participaient aux ateliers périscolaires. Il pouvait ainsi être en partie financé par la subvention de l'Etat qui, suite au changement des rythmes scolaires, n'est plus accordée à la Ville. Après concertation des associations concernées, et si certains d'entre vous manifestaient le besoin de se mettre en relation avec d'autres parents pour déposer vos enfants, nous vous proposons une réunion le mardi 11 septembre ayant pour objet la création d'un pédibus ou covoiturage « collaboratif » entre parents.

Par ailleurs, les enfants, n'ayant désormais plus classe le mercredi matin, pourront être accueillis ce jour-là à l'Arc-en-Ciel, à la demi-journée ou en journée complète.

Sur la question du transport scolaire, les parcours des bus demeureront inchangés et s'adapteront aux nouveaux horaires. Cependant, les rotations du midi (11h30 et 13h30) ne seront plus assurées.

En effet, leur coût est disproportionné par rapport au nombre d'enfants concernés et est principalement supporté par la commune, contrairement aux autres rotations. Dans le contexte budgétaire actuel, nous avons donc fait le choix de rediriger ces moyens vers des services dédiés au plus grand nombre, d'autant que la capacité d'accueil de la cantine a été augmentée et permet de répondre à toutes les demandes.

Enfin, sachez que l'équipe du service enfance jeunesse est à votre disposition pour vous orienter et vous aider. Vous pouvez aussi consulter le site Internet de la Ville dont la foire aux questions répond aux demandes les plus fréquentes. Parmi vos interlocuteurs du service enfance jeunesse, notez la prise de poste en février dernier de Florent ROBDOUM, nouveau référent des accueils périscolaires de l'école des Poussous.

Restant à votre écoute, nous vous souhaitons un bel été et une rentrée sereine.

Jean-Luc CORBET, maire de Varcès-Allières-et-Risset
Annie DELASTRE, adjointe chargée de l'éducation, l'enfance et la jeunesse
Joëlle DEMEMES, conseillère déléguée en charge de l'enfance
Brigitte DUMAS, conseillère déléguée en charge de la jeunesse

SOMMAIRE

Les modalités d'inscription.....	p. 3
L'accueil de loisirs extrascolaire enfance....	p. 4 et 5
L'accueil de loisirs périscolaire enfance.....	p. 6 à 8
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi.....	p. 6 et 7
- Les temps périscolaires.....	p. 8
Le secteur jeunes.....	p. 9
La foire aux questions.....	p.10

Service scolaire et Service enfance & jeunesse

L'Arc-en-Ciel
Place Lützelsachsen
Tél. 04.38.75.08.50
sej@varces.fr
Ouverture : 10h-12h et 13h30-17h30 (sauf le jeudi matin)

LES MODALITES D'INSCRIPTION...

➤ Procédure de pré-inscription

- à partir du portail Les Parents Services, session personnelle et sécurisée, accessible 24h/24 et 7j/7
- seules les pièces justificatives seront à transmettre au format papier au secrétariat
- les fiches sanitaires seront en libre-service à l'Arc-en-Ciel et aux Poussous
- en cas de besoin, uniquement sur rdv, possibilité d'aide à la saisie informatique par un agent du service enfance-jeunesse

➤ Déroulement de la campagne de pré-inscription :

- **du 28/06 au 17/08/18 inclus**
- traitement des dossiers de pré-inscription par ordre chronologique d'arrivée des pièces justificatives au secrétariat
- après validation du dossier de pré-inscription, inscription directement par les parents sur le portail Les Parents Services

➤ Attention : si un dossier est déposé après le 17 août, la prise en charge des enfants aux accueils dès le jour de la rentrée ne pourra pas être garantie.

Petites, grandes vacances et mercredis



enfance@varces.fr
Tél. 04.38.75.08.54

Vos enfants sont accueillis à l'Arc-en-Ciel, situé place Lützelsachsen (à côté de la Poste), durant toutes les vacances scolaires (fermeture entre Noël et le Jour de l'An). Des espaces adaptés à chaque tranche d'âge permettent à vos enfants d'évoluer en toute sécurité tout en favorisant leur autonomie.

Ils sont accueillis par groupe d'âge : 3/4 ans, 5/6 ans, 6/8 ans (CP, CE1, CE2), 9/11 ans « la Passerelle » (CM1, CM2)

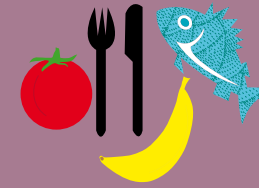
Des animateurs permanents et occasionnels diplômés (BAFA, BPJEPS...) encadrent vos enfants pour toutes leurs activités (manuelles, sportives, ludiques) et lors des sorties (le jeudi pendant les périodes de vacances scolaires). Ces activités sont adaptées au rythme des enfants et en lien avec les thématiques préparées en amont par les encadrants.

Des activités communes sont régulièrement organisées entre les enfants de « la Passerelle » (9/11 ans) et les jeunes du secteur jeunes.

L'accueil de loisirs enfance est ouvert les mercredis et durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h, avec ou sans restauration, en demi journée ou en journée.

A 12h

- Sortie des enfants non inscrits au repas
- Accueil des enfants inscrits au repas et présents l'après-midi



A 13h30

- Sortie des enfants non inscrits l'après-midi
- Accueil des enfants inscrits l'après-midi



De 7h30 à 9h

Accueil des enfants



De 17h à 18h

Sortie des enfants

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

De 11h30 à 13h30



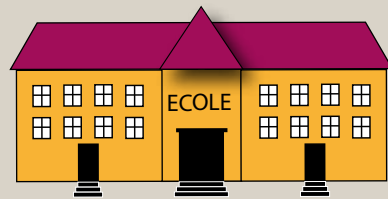
J'ai besoin d'un service de la collectivité :

- Soit mon enfant est pris en charge de 11h30 à 12h15 par l'accueil périscolaire du midi, sans repas (pas de départ possible avant 12h15)
- Soit mon enfant mange à la cantine

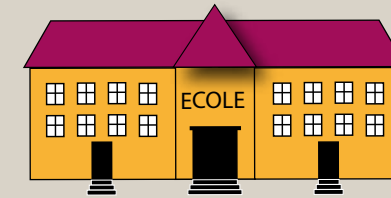
Je n'ai pas besoin d'un service de la collectivité :

Je récupère mon enfant à l'école à 11h30 et le ramène à 13h30 par mes propres moyens

De 8h30 à 11h30



De 13h30 à 16h30



De 7h30 à 8h30

J'ai besoin d'un service de la collectivité :

- Soit mon enfant est pris en charge entre 7h30 et 8h10 par l'accueil périscolaire du matin (pas d'arrivée possible après 8h10)
- Soit mon enfant se rend à l'école en bus scolaire

Je n'ai pas besoin d'un service de la collectivité :

J'emmène mon enfant à l'école à 8h30 par mes propres moyens



De 16h30 à 18h30

J'ai besoin d'un service de la collectivité :

- Soit mon enfant est pris en charge par l'accueil périscolaire :
 - OU . par la LUDO 1 de 16h30 à 17h30 (départ possible entre 17h25 et 17h35)
 - OU . par la LUDO 2 de 16h30 à 18h30 (départ possible entre 17h55 et 18h30)
- Soit mon enfant prend le bus scolaire à 16h30

Je n'ai pas besoin d'un service de la collectivité :

Je récupère mon enfant à l'école à 16h30 par mes propres moyens

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

L'équipe d'animation a pour principale mission d'accueillir votre enfant dans un cadre garantissant sa sécurité physique et affective, tout en respectant son rythme et en écoutant ses besoins et ses souhaits.

Les accueils périscolaires de la commune proposent à votre enfant **plusieurs temps** :

l'accueil du matin de 7h30 à 8h10

Pas d'arrivée possible après 8h10.

- Prise en charge des enfants pour un temps d'activités calmes

l'accueil du midi sans repas de 11h30 à 12h15

Pas de départ possible avant 12h15.

l'accueil de midi avec repas de 11h30 à 13h30

Possibilité d'inscription sur 1 à 4 jours par semaine : soit toujours les mêmes jours, soit des jours différents.

Les menus sont consultables sur *varces.fr*, rubrique *services, enfance*.

- Activités diverses proposées selon le planning établi par l'équipe d'animation

la LUDO 1 de 16h30 à 17h30

Pas de départ échelonné, ouverture des portes de 17h25 à 17h35

- Activités diverses proposées selon le planning établi par l'équipe d'animation

la LUDO 2 de 16h30 à 18h30

Départ échelonné entre 17h55 et 18h30

- Activités diverses proposées selon le planning établi par l'équipe d'animation, puis
- Espace de travail personnel ou d'animations supplémentaires

Tous les enfants de LUDO 1 et 2 peuvent s'inscrire aux activités auprès des animateurs selon le planning proposé et le thème (sport, culture, activités manuelles, scientifiques, etc.).

Les ateliers LUDO débiteront mi-septembre. Chaque cycle commencera par une séance de découverte.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Le bus scolaire circule le matin et le soir selon un circuit et des horaires prédéfinis (*consultable sur varces.fr, rubrique services, enfance*).

Les enfants de plus de 3 ans sont pris en charge par le personnel communal accompagnant tout au long de ces trajets.

Inscriptions aux services périscolaires sur <https://varces.les-parents-services.com>
+ d'infos sur *varces.fr* (règlements, planning des activités, FAQ, etc.)

LE SECTEUR JEUNES...

(11-17 ans)

Le secteur jeunes, situé à l'Arc-en-Ciel, est un accueil de loisirs dédié aux jeunes dès la 6^e.

Au programme : des activités sportives (acrobranche, escalade...), culturelles (café théâtre), artistiques (ateliers graff...) mais aussi des soirées, de la cuisine, des journées au lac...

Le secteur jeunes propose aussi un séjour pendant l'été, selon les projets construits avec les jeunes.

Il est ouvert :

- les mercredis et vendredis en fin de journée
- lors des vacances scolaires selon la programmation
- en fonction des projets mis en place

jeunesse@varces.fr
Tél. 04 38 75 08 55



LA FOIRE AUX QUESTIONS

Mon enfant est malade, que dois-je faire ?

- Avertir le plus tôt possible :

- l'école par téléphone (école maternelle C. Mallerin : 04 76 72 86 84, école élémentaire C. Mallerin : 04 76 72 81 18, écoles maternelle et élémentaire Les Poussous : 04 76 73 48 35) ;

- les services périscolaires soit par téléphone au 04 38 75 08 50 (laisser un message) soit par mail sur sej@varces.fr.

- **Désinscrire votre enfant des accueils** sur le portail Les Parents Services
Pour toutes les modalités d'annulation ou de modification, se référer au règlement intérieur de l'accueil de loisirs périscolaire ou extrascolaire sur varces.fr.

Quelles sont les activités mises en place après l'école ?

Les activités en LUDO 1 et 2 se présentent sous forme d'ateliers d'une dizaine de séances (ce sont les enfants qui choisissent parmi les propositions des animateurs).

Le planning des activités est consultable sur varces.fr, rubrique *services, enfance, accueils et restauration périscolaires*.

Pourquoi le portail Internet Les Parents Services n'a pas pris mes inscriptions en compte ?

- Soit parce que vous étiez hors délai.

- Soit parce que vous n'avez pas validé vos inscriptions. Attention : chaque page doit être validée avant de changer de page.

- Soit vous avez bien validé mais vous n'avez pas attendu le retour vous confirmant les inscriptions.

Je ne serai pas à l'heure pour récupérer mon enfant et le secrétariat est fermé ; à qui m'adresser ?

Nous vous invitons à laisser un message vocal ou sms au n° suivant :

- périscolaire Poussous : 06 35 22 84 10

- périscolaire Mallerin : 06 34 43 35 94

Pour en savoir plus, rendez-vous sur varces.fr